

EXPERIMENTER PARIS 8

POUR RECONSTRUIRE UNE UNIVERSITÉ DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Nous avons à relever dans les années qui viennent un défi des plus importants que l'université ait eu à affronter. La mise en adéquation souvent brutale avec la réglementation imposée par la LRU, au détriment de notre identité collective, a eu pour conséquence un mal-être généralisé : nous avons perdu le plaisir d'être ensemble. Il nous faut au plus tôt restaurer la confiance et reconstruire un projet collectif, une perspective, un horizon capables de porter l'intérêt général de notre université. Survivre à la LRU ne peut constituer l'objectif ultime de notre université ; nous devons nous repenser dans le nouveau paysage dessiné et préparer notre politique à venir.

Nous faisons ici des propositions dans deux directions : d'une part, pour établir des contre-pouvoirs et des principes de gouvernement, destinés à limiter les dérives que chacun a pu observer et à renforcer la collégialité et la démocratie dans l'action du président et des élus des conseils centraux ; d'autre part, pour instaurer la réflexion sur quelques-unes des priorités qu'il nous semble nécessaire de mettre en avant.

I. CONTRE-POUVOIRS ET PRINCIPES DE GOUVERNEMENT

Qu'il y ait un(e) président(e), deux ou quatre, ne nous préservera pas des dérives, qui d'ailleurs ne se limitent pas à la présidence. Seuls des contre-pouvoirs bien conçus peuvent le faire. C'est pourquoi nous proposons un certain nombre de mesures, qui devraient être insérées dans les statuts de l'université, sans perdre de vue que les meilleures mesures ne peuvent remplacer la vigilance de la communauté universitaire et sa participation active à la vie locale ; mais elles peuvent donner les moyens de le faire efficacement.

LE CONGRÈS

Le congrès de l'université (l'assemblée des trois conseils) doit avoir pour rôle de décider de la confiance à accorder au président. Pour cela, il doit pouvoir être saisi n'importe quand, à la demande soit du tiers de ses membres, soit de la communauté, et être systématiquement ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire. Il doit pouvoir également être saisi sur d'autres questions dans les mêmes conditions.

Même en l'absence de demande de saisine, le président doit redemander la confiance au congrès à mi-mandat ; il doit, conformément aux statuts actuels, présenter annuellement au congrès son bilan et ses projets, sans omettre de faire un compte rendu de sa participation à la Conférence des Présidents d'Universités et aux autres instances extérieures dans lesquelles il représente la communauté.

INTRODUIRE LE DROIT DE PÉTITION À L'UNIVERSITÉ

Si un nombre suffisant d'électeurs demande l'introduction d'un point à l'ordre du jour d'un ou de plusieurs conseils, ce point doit être mis à l'ordre du jour des conseils concernés dans le mois qui suit le dépôt de la pétition.

Si un nombre suffisant d'électeurs ou d'élus demande la saisine du congrès, sur la confiance au président ou toute question ayant des incidences sur la politique générale, le congrès doit être convoqué sur ce sujet dans le mois qui suit le dépôt de la pétition.

Les seuils seront à déterminer en fonction des sujets et des collèges.

INTRODUIRE LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE UNIVERSITAIRE

Parmi les possibilités de saisine doit figurer l'organisation de référendums à l'initiative de notre communauté. Nous proposons qu'une pétition rassemblant les usagers ou le personnel ou le tiers des membres des conseils puisse en faire la demande, sur tout sujet engageant la communauté, y compris sur une décision déjà prise ; la souveraineté des instances élues implique la capacité de celles-ci à modifier leurs décisions.

PERMETTRE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET LES DÉBATS EN CONTINU

À l'heure actuelle, le principal outil disponible pour faire circuler l'information est le réseau « allp8 ». Celui-ci pose deux types de problèmes : d'une part, il mêle les informations du quotidien et les questions de fond et, d'autre part, il fonctionne à sens unique, de haut en bas. Nous proposons qu'il prenne la forme d'un outil du type forum, où les sujets sont différenciés, où chacun peut s'abonner aux sujets de son choix, et où chaque membre de la communauté peut ouvrir un forum sur un sujet donné, par exemple pour organiser une pétition ; son contrôle (ou modération) doit être collectif. Des formations doivent être organisées pour que les personnels s'approprient cet outil.

Transparence

Les primes et les promotions de l'ensemble des personnels doivent être examinées collectivement, encadrées par des critères clairs, décidés à l'avance et publiés sur l'intranet de l'université (attributaires, montants, missions ou fonctions). Ces critères seront, bien entendu, élaborés avec l'aide du CTP (comité technique de proximité) et du CA.

La proposition d'établir un calendrier des décisions récurrentes, pour limiter la gestion dans l'urgence, était déjà une revendication de la liste « Paris 8 autrement » en 2006 ; elle doit être mise en œuvre, et ce calendrier doit être rendu public sur l'intranet.

La prise de décision intempestive et rétroactive, comme la limitation du nombre d'heures complémentaires ou la modification des conditions de remboursement des inscriptions alors que l'année est déjà planifiée, doit cesser.

Conseils centraux

Les conseils centraux sont devenus des auxiliaires de l'exécutif ; la confusion des rôles est entretenue par deux facteurs : la création de comités présidentiels opaques chargés de la « préparation » des décisions des conseils, qui va bien au-delà des aspects techniques, d'une part, et d'autre part la nomination de membres des conseils comme chargés de mission du président.

Les membres des conseils centraux, s'ils pourront être chargés de mission par leur conseil, s'engageront à démissionner s'ils acceptent une charge de mission présidentielle. Les vice-présidents des conseils sont des élus des conseils et non des membres de l'exécutif. Leur rôle doit être clarifié et leur mandat remis en jeu s'ils n'ont plus la confiance de leur conseil.

La préparation des décisions des conseils doit être pilotée par les conseils eux-mêmes. Elle doit se faire dans des commissions ou groupes de travail désignés par les conseils et ponctuellement ouverts à des collaborateurs extérieurs. Ainsi le CEVU, en collaboration avec le CS, les composantes et les porteurs de projets, pilotera notre offre de formation ; le CS, en collaboration avec les écoles doctorales et les laboratoires, pilotera les demandes d'habilitation de nos équipes, et le CA sera associé à l'élaboration de l'ensemble du contrat d'établissement, sans ignorer les avis, les propositions et les débats des composantes et du CTP (comité technique de proximité). Tout groupe de travail ou commission technique devra avoir un mandat précis donné par le ou les conseil(s) concerné(s) et diffusé auprès de l'ensemble de la communauté.

L'ordre du jour des conseils doit être préparé par leur bureau respectif, qui doit s'engager à entendre les représentants des instances concernées (composante, laboratoire, école doctorale, association, syndicat...) par les délibérations prévues. Les points qui concernent tous les conseils, selon nos statuts et non selon la LRU, doivent faire l'objet d'une réunion commune des bureaux des trois conseils.

Comme l'a fait le CTP, les élus des conseils doivent s'engager à refuser de siéger sur des questions importantes pour lesquelles les éléments du débat n'ont pas été transmis au moins dix jours à l'avance.

Le CA étant décisionnaire dans beaucoup de domaines, les séances du CA plénier doivent être filmées et diffusées sur l'intranet de Paris 8. De la même façon que les directeurs d'école doctorale sont invités permanents au CS, les directeurs de composante doivent être invités permanents au CA et au CEVU.

En dehors des questions qui relèvent d'un conseil restreint ou d'un vote séparé par collège, tous les élus doivent être considérés de la même façon ; ils ont vocation à participer à tous les débats et à la préparation de tous les aspects des décisions.

Présidence

Tout(e) candidat(e) à la présidence doit s'engager à :

- démissionner dans le mois qui suit un congrès qui ne lui a pas renouvelé sa confiance ;
- renoncer à son droit de veto sur les recrutements décidés par un processus collégial ;
- établir une permanence politique une fois par mois pour dialoguer avec les membres de la communauté qui le souhaitent, par chat (outil de dialogue instantané et public) sur l'intranet de l'université.

Les vice-président(e)s et les chargé(e)s de mission doivent également s'engager à établir une permanence une fois par semaine.

PARTICIPATION ÉTUDIANTE

Les étudiant(e)s doivent bénéficier comme les autres membres de la communauté des contre-pouvoirs ; même si le seuil en est différent, et qu'il faut sans doute réfléchir à différencier les sujets qui relèvent de leur compétence, ils doivent aussi disposer du droit de pétition, d'ouvrir des forums, d'accéder aux permanences politiques.

Le/la vice-président(e) étudiant(e) doit participer comme les autres vice-président(e)s à la préparation des débats intéressant la communauté.

COMPOSANTES ET SERVICES

Le rôle de nos composantes est fondamental ; il faut réinstaurer la confiance et notamment redonner sa place à la réunion des directeurs de composantes, ce qui implique un ordre du jour, des comptes rendus ainsi que la possibilité d'une véritable concertation. À l'initiative du président ou des conseils, des réunions seront tenues avec les départements, les services, les secteurs chaque fois qu'une décision à prendre les concernera ou qu'ils demanderont à être entendus.

Les expériences d'autres universités montrent que la fusion de composantes, loin de produire les économies d'échelle escomptées, conduisent à un transfert des charges de gestion sur les UFR au détriment de leurs missions pédagogiques et scientifiques. Les composantes doivent rester de taille raisonnable ; la fusion, si fusion il y a, doit être fondée, avec l'accord des composantes concernées, sur un projet pédagogique et scientifique cohérent.

Les services jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'université. Une gestion intelligente de l'université doit valoriser les compétences, s'appuyer sur l'expérience acquise, œuvrer à instaurer une collaboration harmonieuse et efficace entre services et non une concurrence qui en paralyse le fonctionnement et marginalise les personnes. Il faut adapter et développer les outils de gestion tant administrative que pédagogique déjà en place, sur la base d'une analyse concertée des besoins et d'une étude ouverte des solutions avant d'en imposer de nouveaux, et éviter de multiplier les procédures inutilement complexes et coûteuses.

II. AXES DE RÉFLEXION

L'ENSEIGNEMENT MÈNE À LA RECHERCHE

Notre université s'est centrée sur la recherche et ses moyens, et sur le renforcement de l'administration centrale. Cela est une conséquence du complexe de Shanghai ; il est urgent de se rappeler que nous sommes également une institution dédiée à l'enseignement, et remettre l'étudiant au centre de nos préoccupations. Nous devons préserver notre rôle d'ascenseur social, et ne pas céder aux couinements des sirènes de l'excellence.

Il faut faire cesser l'opposition entre enseignement et recherche, récemment illustrée par la question de la limitation des heures complémentaires. L'un de nos modèles pédagogiques, élaboré à Vincennes, plonge l'étudiant dès le début dans la pratique, pour provoquer ensuite un questionnement sur l'objet, ce qui l'amène à découvrir très tôt des problématiques de recherche. Lier l'enseignement à la recherche, c'est ainsi faire en sorte que davantage de doctorants soient issus de nos formations de premier et de second cycles.

Il faut faire émerger des propositions de recherches transdisciplinaires structurantes, en lien avec des expériences pédagogiques transdisciplinaires. Il faut prendre du recul face aux dispositifs dits d'excellence et au mode de gouvernance qu'ils favorisent. La politique scientifique de notre université ne peut se limiter à soutenir les laboratoires et chercheurs déjà reconnus ; elle doit aussi accompagner les équipes et les chercheurs ne répondant pas aux critères d'évaluation mais dont l'apport historique ou novateur est pertinent pour le projet de notre université. La constitution de pôles-monopoles de recherche détruit l'émulation et la nécessaire confrontation qu'exige toute démarche scientifique si elle veut échapper au monolithisme. Dans un monde de plus en plus complexe, la pluralité des approches, le croisement des disciplines ne constituent pas des handicaps mais d'indispensables accélérateurs de la connaissance.

Pour tout cela, nous devons décloisonner la vie des équipes, réunir régulièrement l'ensemble des directeurs de laboratoire et organiser des états généraux de la recherche.

LES ÉTUDIANTS

La réussite de nos étudiants doit être l'une de nos préoccupations majeures. Il nous faut élaborer une politique réfléchie de l'aide à la réussite, qui doit perdurer, mais devrait être rendue plus lisible et mieux organisée ; les initiatives devant favoriser l'accompagnement tout au long du parcours universitaire, de la licence au doctorat. Il nous faut également améliorer la professionnalisation et l'aide à l'insertion professionnelle. A cette fin, il faut s'appuyer sur le travail déjà mis en place par les services compétents et actifs en la matière, notamment le SCUIO-IP, Reso 8 et les écoles doctorales, et renforcer les liens institutionnels avec le tissu socioprofessionnel.

Si la qualité de la formation de nos étudiants doit être notre premier souci, il nous faut aussi assurer une plus

grande équité, et travailler à l'amélioration de leur vie en dehors des cours. Contribueront au premier point l'application de la charte des examens, le bilan des CEF sur la base des expériences des responsables de formation et des organisations étudiantes, l'aménagement du contrôle continu pour les étudiants salariés, en s'inspirant de ce qui se passe dans l'enseignement à distance. Sur le deuxième, nous devons favoriser le logement étudiant, en participant aux opérations de construction en cours, et en demandant aux collectivités territoriales de nous aider à développer l'accueil des étudiants chez l'habitant.

Enfin, il est indispensable d'améliorer davantage le cadre de vie et de travail des étudiants et de l'ensemble de la communauté, en termes d'entretien, de nettoyage, de maintenance et d'équipements collectifs en évitant de concentrer les crédits sur des opérations spectaculaires qui ne servent personne.

RESTRUCTURATION ET GESTION DU PERSONNEL

La privatisation et ses corollaires (précarité, gestion de carrière individualisée, etc.) menacent notre université comme les autres. Il est absolument essentiel que nous tenions rapidement des assises pour déterminer collectivement nos choix à cet égard et que la direction de l'université prépare un dossier approfondi sur les marges de manœuvre financières existantes. Les réflexions sur cette question et sur les restructurations de services doivent associer en amont le CTP et les conseils.

Il peut être intéressant de réfléchir à une certaine forme de décentralisation vers les composantes, à un partage des pouvoirs et des responsabilités. En tout état de cause, il faut associer les composantes au choix et à l'élaboration des projets portés par l'université.

En ce qui concerne le dialogue budgétaire, la communication préalable des enjeux est nécessaire. Tous les éléments seront transmis à l'avance pour rompre avec l'improvisation, le déséquilibre et la violence ressentie de certains dialogues actuels. L'attribution des moyens ne doit pas s'apparenter à un diktat présidentiel mais résulter d'une réflexion sur les choix stratégiques de l'université, au service de l'intérêt collectif. Le dialogue budgétaire est un bilan de fonctionnement des composantes de l'université à partir duquel des résultats, des conclusions et des orientations sont données. Les résultats de ce dialogue devraient être rendus publics.

En deux mots, il s'agit de restaurer la liberté d'expression : c'est de la concertation et de l'écoute attentive de tous les membres de la communauté que dépendent la qualité et l'efficacité de la politique que nous conduirons.

CONCLUSION

Enfin, et ce n'est pas le moindre, deux missions nous attendent : d'une part, à l'extérieur de l'université il faut rompre notre isolement et renouer avec notre environnement universitaire et régional. Il faut remplacer la logique de concurrence par des partenariats avec les universités voisines. D'autre part, à l'intérieur de l'université, il faut encourager les initiatives et les projets novateurs capables de répondre aux attentes des étudiants et aux évolutions de la société.

Le rôle de la direction de l'université n'est pas de décider de tout, mais de favoriser et soutenir l'initiative et l'investissement personnel, dans le respect des choix collectifs, dans la concorde et la confiance, pour permettre à tous les acteurs de développer leur mission en matière de formation, d'enseignements, de recherche, de relations internationales entre autres. Pour cela nous avons besoin de démocratie, de collégialité et de contre-pouvoirs.

Signataires : Boubakri Abdeslam, Herman Akdag, Ben Ali-Chérif, Jean-Marc Benammar, Lucette Colin, Agnès Audebert, Mireille Azzoug, Thierry Baffoy, Gilles Bernard, Daniel Bodie, Pascal Boniface, André Max Boulanger, Vincent Boyer, Maurice Courtois, Guylain Delmas, Francine Demichel, Farid El-Massioui, Ridha Ennafâa, Jym Feat, Daniel Goossens, Mario Gorea, Patrick Greussay, Rémy Hess, Ghabi Hocine, Nicolas Jouandeau, Aissa Kadri, Gideon Kouts, Samuel Kreps, Myriam Lamolle, Chan Le Duc, Marc Le Glatin, Francis Lesourd, Jean-Jacques Mariage, Eduardo Marquez, Nedra Mellouli, Sihem Mesnager, Farid Mokrane, Didier Moreau, Jacques Nikonoff, Anna Pappa, Christine Poitevin, Alain Quemin, Mohamed Raddadi, Lynda Seddiki, Philippe Tancelin, Sylviane Toporkoff, Harald Wertz.

pour signer (ou communiquer) : experimenter.paris8@gmail.com